

V. LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE (1^{er} SIECLE AP. J.-C. – 2^{er} SIECLE AP. J.-C.)

Avec son ample décor monumental et ses activités multiples, la ville est le centre du nouveau monde gallo-romain. Mais elle n'existe que grâce à une intense vie rurale où fusionnent les anciennes traditions gauloises et l'organisation romaine. La vie religieuse, où se côtoient les divinités gauloises, romaines et orientales et où apparaissent les premières formes du christianisme, illustre le dynamisme de cette civilisation gallo-romaine.

V. LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE (1^{er} SIECLE AP. J.-C. – 2^{er} SIECLE AP. J.-C.)	1
V.A. UNE CIVILISATION URBAINE	2
<i>V.a.i. Population et espace urbain</i>	2
<i>V.a.ii. Le décor urbain</i>	3
<i>V.a.iii. Activités économiques et société urbaine</i>	4
V.B. LES TRANSFORMATIONS DU MONDE RURAL	5
<i>V.b.i. La force des traditions</i>	5
<i>V.b.ii. La marque de Rome : cadastre et villa</i>	6
<i>V.b.iii. Le vicus</i>	7
V.C. LE MONDE DES DIEUX	7
<i>V.c.i. Les permanences indigènes</i>	7
<i>V.c.ii. Le panthéon gallo-romain</i>	8
<i>V.c.iii. Les cultes orientaux et les débuts du christianisme</i>	8

Malgré la prépondérance de la vie rurale sur toutes les autres formes d'activité, la notion de civilisation gallo-romaine est d'abord liée à la **ville**, paradoxe de la Gaule mais aussi des autres provinces de l'Empire romain. Dans le monde gréco-romain, c'est bien dans les villes que s'affirment le plus nettement les formes dominantes du pouvoir et de la vie sociale et économique. Cependant, la confrontation ou la rencontre entre les deux cultures gauloise et romaine trouvent leur terrain de prédilection dans les mutations du paysage rural et dans l'évolution des mentalités religieuses.

V.a. Une civilisation urbaine

Héritière d'une occupation ancienne comme *Lutecia* (Paris) et *Alesia* (Alise-Sainte-Reine) ou création romaine récente comme *Augustodunum* (Autun) et *Mediolanum* (Saintes), la ville se définit d'abord comme un espace habité répondant à une certaine cohérence.

V.a.i. Population et espace urbain.

Il est la plupart du temps très difficile d'apprécier l'importance des villes gallo-romaines : destructions et occupations successives en ont effacé les contours et ne permettent qu'une vision approximative de l'espace urbain. Les estimations donnent une moyenne ne dépassant pas 50 à 70 hectares. Bordeaux eut peut-être une superficie de 125 hectares, Saintes environ 100 hectares. Les villes dont on connaît le tracé grâce à des remparts ont des surfaces variant de 40 hectares (Arles) à plus de 200 (Nîmes, Vienne), mais la partie *intra-muros* est loin d'être totalement habitée. La majorité des villes ont donc une population d'environ 5 000 habitants et en dessous : Lutèce, Toulouse, Poitiers par exemple. Quelques villes moyennes ont pu atteindre entre 5000 et 20000 habitants : Bordeaux, Arles, Autun. Rares sont les villes qui ont plus de 20 000 habitants : Lyon, Narbonne, Nîmes, Vienne, ainsi que Trêves en Allemagne.

Plusieurs **critères** définissent l'espace urbain et son organisation. Le premier résulte de la séparation entre le monde des vivants et la ville des morts, la nécropole : on peut ainsi avoir en quelque sorte une vision en négatif de la périphérie de la ville si on repère ses nécropoles (cas de Reims). Dans quelques sites privilégiés, dix-huit villes, un rempart construit avant la crise du 3^e siècle ap. J.-C. ceinture la ville : ainsi à Nîmes et à Autun, les portes de l'époque d'Auguste sont encore bien conservées. L'entrée de la ville peut aussi être signalée par un arc (Saintes). Le plan d'ensemble est déterminé par le réseau des axes de circulation. Il faut rejeter l'idée d'un plan stéréotypé, conçu en fonction d'un quadrillage parfait, que l'on aurait de la

peine à retrouver à Vienne ou à Nîmes. En réalité, le plan s'adapte aux conditions locales et, quand elles le permettent, répond à une conception orthogonale. Dans ce schéma, les rues d'une largeur de 7 à 15 mètres ont un rôle essentiel, reliant entre eux les éléments disparates et les ensembles monumentaux isolés de la ville, qui trouve ainsi sa cohésion.

V.a.ii. Le décor urbain.

Les monuments publics sont les mieux conservés. Dans leur conception, peu variée selon les villes, ils reproduisent le modèle romain, mais ils sont aussi le reflet de la puissance et de la richesse des notables gaulois. Pour être respecté dans sa cité, le notable doit investir une partie de sa fortune dans les constructions publiques ; cette démarche s'appelle **l'évergétisme**¹. C'est ainsi que les revenus tirés des domaines ruraux servent à embellir les villes : à Saintes, Caius Iulius Rufus fait construire l'arc, mais il est aussi à l'origine de l'amphithéâtre de Lyon ; à Vaison-la-Romaine, un particulier lègue à la cité 4 millions de sesterces, etc. Les maisons privées sont plus rares. Cependant, la maison au Dauphin de Vaison-la-Romaine, avec ses 2700 mètres carrés de superficie au sol, permet d'apprécier le niveau de vie des notables.

Les **principaux monuments** se répartissent en trois catégories selon leur fonction. Le centre de la vie politique de la cité est le **forum**² avec les bâtiments publics : basilique³, curie⁴, temples officiels. C'est une place souvent fermée, encombrée de statues d'empereurs et de notables, bordée de portiques qui peuvent être surélevés, soutenus en dessous par des galeries souterraines, des cryptoportiques⁵ comme à Arles et à Reims. A Paris, le *forum* était situé sur le flanc ouest de la montagne Sainte-Geneviève, entre la rue Saint-Jacques et le boulevard Saint-Michel, dans l'axe de la rue Soufflot. Les monuments religieux les plus importants étaient édifiés sur le *forum* : la Maison carrée de Nîmes ou le Capitole de Narbonne. D'autres sanctuaires existaient en dehors du *forum*, mêlant parfois les traditions indigènes et romaines : la tour Vésone de Périgueux est un temple circulaire d'origine celte. Enfin, tout un ensemble de constructions est destiné à l'agrément de la population. Ce sont d'abord les monuments de

¹ **Évergétisme.** Ensemble de dons et de gratifications envers une cité, faits par un notable fortuné pour tenir son rang et assurer sa carrière politique parmi ses concitoyens.

² **Forum.** Centre de la vie politique et religieuse d'une ville, le *forum* était en général une place de forme rectangulaire, au croisement ou à proximité du carrefour des deux principaux axes de la ville, le *cardo* et le *decumanus*.

³ **Basilique.** Salle de réunion rectangulaire couverte, partagée en plusieurs nefs par des colonnades. Une abside peut prolonger la nef centrale.

⁴ **Curie.** Salle de réunion pour les membres de l'*ordo* ou sénat de la cité, qui sont aussi appelés curiales ou décurions. Par extension, le terme « curie » a pu désigner aussi bien la salle que les membres y siégeant.

⁵ **Cryptoportique.** Galerie souterraine voûtée qui sert d'assise à un édifice supérieur (temple, portique de *forum*).

spectacle : théâtres⁶ (Arles, Autun, Lyon, Paris, etc.) ; cirques⁷ pour les courses de chars (Arles, Vienne, Lyon, etc.) ; amphithéâtres⁸ pour les combats d'animaux et de gladiateurs, mais aussi pour les exécutions, dont le martyre de **sainte Blandine** à Lyon en 177 est une illustration (Lyon, Poitiers, Arles, Nîmes, etc.) ; odéons⁹ pour les concerts et la poésie (Lyon). Tous ces édifices sont de taille importante. L'amphithéâtre de Poitiers (155,8 m sur 130,5 m), encore en partie conservé au 19^e siècle mais détruit par la suite, avait des dimensions proches du Colisée de Rome (188 m sur 155 m). Il y a aussi les monuments des eaux, aqueducs et thermes¹⁰, dont le rôle est essentiel pour la sociabilité urbaine. Nîmes était alimentée par l'aqueduc du pont du Gard et recevait près de 20 000 mètres cubes d'eau par jour. Paris avait au moins trois édifices thermaux : près du Collège de France, rue Gay-Lussac et enfin les thermes de Cluny, les seuls conservés.

Cette multitude de monuments et leur parenté jouent en fait un rôle d'unification et de cohésion de la société gallo-romaine, malgré les inégalités sociales.

V.a.iii. Activités économiques et société urbaine.

Si la fortune foncière est la base de la réussite sociale, de nombreuses autres activités animent la vie des villes. Le Gallo-Romain aime bien se faire représenter sur son monument funéraire dans l'exercice de son métier : aussi dispose-t-on d'une riche documentation iconographique. On y retrouve les métiers urbains traditionnels : boulangers, potiers, marchands de vin, bouchers, etc. Les plus importants sont organisés en corporations ou en collèges à but funéraire et d'entraide, avec un conseil *ordo*, des magistrats, des lieux de réunion. Ces corporations regroupent hommes libres, affranchis¹¹, esclaves attachés au métier, ce qui favorise les rapports sociaux. On connaît ainsi la corporation des nautes à Paris pour la navigation sur la Seine ou à Lyon pour la Saône et le Rhône, les corporations de marchands de vin et d'huile à Lyon, de fabricants de textiles, etc. Parmi les artisans, le potier gaulois est

⁶ **Théâtre.** De conception différente du théâtre grec, le théâtre romain n'est plus tributaire du support d'une colline et peut être construit dans sa totalité. C'est un espace clos où la scène occupe une place très importante avec un décor représentant une façade de palais. En contrebas, l'orchestre est réduit à un demi-cercle. Le spectateur prend place sur les gradins (*maeniana*), qui forment la *cavea* en hémicycle. La Gaule se caractérise par des théâtres aménagés en amphithéâtres avec l'orchestre transformé en arène elliptique ou circulaire.

⁷ **Cirque.** En Gaule, vaste rectangle aux petits côtés en arc de cercle, avec une longue piste divisée en son milieu par la *spina*, ou arête, autour de laquelle tournent les chevaux et les chars.

⁸ **Amphithéâtre.** Dans la Gaule romaine, monument de spectacle avec une arène elliptique, réservé aux combats de gladiateurs et d'animaux.

⁹ **Odéon.** De même conception que le théâtre, mais de dimensions plus restreintes et avec une grande partie couverte, les odéons étaient, dans l'Antiquité, réservés aux concerts, aux lectures publiques et aux déclamations.

¹⁰ **Thermes.** Établissement de bains dont les salles se répartissaient entre l'*apodyterium* (vestiaire), le *frigidarium* (salle froide), le *tepidarium* (salle tiède) et le *caldarium* (salle chaude). Les thermes comportent aussi des salles de sudation, des palestres, des portiques, des bibliothèques...

¹¹ **Affranchi.** A l'époque romaine, esclave libéré par son maître. L'affranchi reste sous la dépendance de celui-ci et n'a pas de droits politiques. En revanche, ses enfants deviennent citoyens de plein droit.

très réputé. Répartis en de nombreux petits ateliers (la Graufesenque, à Millau ; Lezoux dans le Puy-de-Dôme ; en Gaule de l'Est, etc.), ces potiers fabriquent de la céramique sigillée¹² diffusée dans tout l'Occident. Toute cette population, du notable à l'artisan, se retrouve à l'occasion des nombreuses **fêtes** qui rythment l'année. Ils participent à la même vie culturelle et, à des degrés inégaux, aux mêmes avantages de la vie urbaine. Mais cette situation n'est possible que grâce aux revenus tirés essentiellement de la campagne.

V.b. Les transformations du monde rural

La réputation de richesse agricole de la Gaule chez les auteurs anciens est en grande partie justifiée. Les Romains héritent d'un pays qui a déjà une longue tradition de mise en valeur du sol depuis le néolithique, mais ils y apportent de nouveaux types d'organisation du sol et de la propriété.

V.b.i. La force des traditions.

La campagne reste par excellence le secteur où se sont préservées les traditions indigènes. Le **paysan gaulois** continue de parler sa langue, comme l'atteste le calendrier gaulois de Coligny (Ain) ; il s'habille comme ses ancêtres, avec des pantalons, les *bracae*, braies¹³, par-dessus lesquelles il porte une tunique et une cape, le *sagum*, sayon¹⁴, ou un manteau sans manches, le *caracalla*, adopté par le fils de l'empereur Sévère, qui en tira son surnom. L'habitat est sommaire : une hutte en bois ou une case en pierre sèche. En revanche, les moyens de transport sont bien développés et adaptés : le chariot dérive du *carrus* gaulois ; il y avait aussi la *benna*, benne¹⁵, et une carriole à deux roues et ossature en bois, le *carpentum*, qui a donné le mot « charpente ». Mais ce sont les techniques agricoles qui étaient les plus réputées : pratique du chaulage chez les Éduens et les Pictons, du marnage dans le Nord, qualité de l'outillage comme la grande faux ou la moissonneuse des Trévires et des Rèmes, le *vallus*, équipé de dents métalliques à l'avant pour couper les épis sous la poussée d'un animal.

¹² **Sigillée (céramique)**. Désigne une fabrication de vaisselle de table et d'objets en terre cuite, par moulage, réalisée dans des ateliers de potiers qui imprimaient le nom de leur officine au fond du plat ou du vase à l'aide d'un sceau, *sigillum*.

¹³ lat. *braca(e)*, mot gaul. → braguette ♦ Ancienn. Pantalon ample, en usage chez les Gaulois et les peuples germaniques.

¹⁴ 1 ♦ Casaque (vêtement de dessus à larges manches) grossière de paysan, de berger. 2 ♦ (1798) Casaque de guerre des Gaulois et des Romains.

¹⁵ Sorte de caisse servant au transport de matériaux dans les mines, les chantiers.

V.b.ii. La marque de Rome : cadastre et villa.

Les campagnes gauloises subissent en effet un profond **remodelage** après la conquête. Le premier agent en est la centuriation du sol et la régularisation des terroirs, qui sont quadrillés pour une meilleure occupation et un meilleur rendement. Avec des nuances locales, ces découpages répondent à des normes précises fixées par Rome, des lots ou centuries de 710 mètres de côté, soit une surface de 50 hectares. Ils sont tracés à partir d'axes fondamentaux, le *decumanus*, d'est en ouest, et le *cardo*, du nord au sud. Ce **cadastrage** a laissé des traces profondes dans le paysage agricole et, malgré les remembrements, il est encore repérable dans les régions de Narbonne, Béziers, Arles, mais aussi à Mirebeau en Côte-d'Or, en Bretagne, etc.

En rapport avec le cadastre ou indépendamment de lui, la seconde modification apportée par Rome est l'introduction d'un système d'exploitation lié à un nouveau type d'habitat dispersé, la **villa**. Attestées sur l'ensemble du territoire gaulois, les villas se composent de plusieurs bâtiments construits au cœur du domaine, le *fundus*. Elles présentent de nombreux points communs, surtout pour les grandes plaines du nord de la France. Une première partie, autour d'une cour rectangulaire, comprend l'habitation du propriétaire, la *pars urbana*, souvent organisée autour d'une grande pièce centrale, précédée d'une galerie de façade et encadrée de deux ailes latérales ; un mur sépare cette partie du secteur proprement agricole, la *pars rustica*, organisée le long d'une grande cour avec la maison du régisseur, le *villicus*. La villa de Lahousoye (Somme) repérée par la photographie aérienne est un bon exemple de ce type. Mais les plans sont aussi tributaires de nombreuses variétés locales, surtout dans le Sud. Dans certains cas, une estimation de la surface exploitée a pu être faite. La villa de Saint-Ulrich (Moselle) a cent dix-sept pièces et contrôle un vallon de 200 hectares. En revanche, la villa de Chiragan (Martres-Tolosane) dans la vallée de la Garonne pouvait abriter 400 personnes pour un domaine de 7 000 à 8 000 hectares. Les activités agricoles sur ces terres sont assurées par des **paysans** vivant sur les domaines ou dans des hameaux voisins ; la main-d'œuvre servile ne semble pas avoir été prépondérante. La mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (musée de Saint-Germain-en-Laye) illustre remarquablement en une vingtaine de tableaux le calendrier de ces activités. De son côté, le grand propriétaire se consacre surtout à la chasse. En réalité, l'aménagement intérieur de ces villas, avec des mosaïques, des peintures, des thermes, etc., est la transplantation en zone rurale des modes de vie urbains. Ce processus se retrouve en partie dans le *vicus*.

V.b.iii. Le vicus.

Le *vicus*, bourgade rurale, a un rôle particulier dans le système provincial. Ce type d'habitat groupé peut être en rapport avec un grand domaine, un carrefour routier, une activité artisanale, un sanctuaire. Dans la structure interne du *vicus*, on retrouve des éléments de la ville : *forum*, théâtre, thermes, temples, par exemple dans le *vicus* de Ribemont-sur-Ancre (Somme). On y introduit cependant des formes plus adaptées aux besoins locaux ; les théâtres sont souvent aménagés pour pouvoir aussi être utilisés en amphithéâtres. Le plus original est la présence fréquente de sanctuaires de tradition celtique qui ont pu garder leur plan primitif, comme le temple de Sanxay (Vienne), en forme de croix au centre de laquelle s'élevait une tour octogonale (cf. *document V.b.*). L'abondance de ces sites en Gaule est à la fois un indice de la densité de l'occupation des campagnes et de l'effort d'assimilation des populations rurales ; sur ce point, les facteurs religieux jouent aussi un rôle essentiel.

V.c. Le monde des dieux

Il n'y a pas d'opposition fondamentale entre les conceptions romaines et gauloises de la divinité et, dès le début de la conquête. César fait de Mercure le dieu le plus important des Gaulois. En réalité, en dehors de la suppression du clergé druidique, la religion gauloise put subsister. L'assimilation des dieux, l'*interpretatio*, se fit dans les deux sens, et les contacts entre cultes gaulois et cultes romains eurent pour résultat un enrichissement mutuel.

V.c.i. Les permanences indigènes.

Les cultes indigènes ont laissé des témoignages abondants, dont nous ne prendrons que quelques exemples. L'un des premiers documents où les dieux gaulois sont représentés avec des dieux romains est le « pilier des nautes », offert par la corporation des nautes parisiens sous le règne de Tibère (14-31 ap. J.-C.). Quatre dieux celtes y figurent : *Esus* en bûcheron ; *Tarvos Trigaranus*, taureau accompagné de trois oiseaux ; *Smertrios*, sorte d'Hercule celtique ; et enfin *Cernunnos*, avec des bois de cerf, symbole de la fécondité. On saisit déjà toutes les difficultés pour connaître le contenu réel de ces cultes. D'autres divinités sont en relation avec des animaux : *Epona*, à cheval, est la patronne des cavaliers ; *Arduina*, sur un sanglier est la déesse des Ardennes. Les divinités féminines sont aussi honorées comme déesses-mères, souvent par groupe de trois avec des symboles de fécondité et de prospérité (cornes d'abondance, corbeilles de fruits) ou tenant un enfant. Beaucoup de cultes sont liés à un lieu précis, à une source : *Sequana*, pour la Seine ; *Borvo* pour les eaux thermales des diverses localités en Bourbon (Bourbon-Lancy, Bourbonne-les-Bains, etc.). Enfin, de

multiples divinités assurent la protection des défunts : *Sucellus*, le dieu au maillet, parfois accompagné de *Nantosuelta*. Dans d'autres cas, les dieux indigènes sont associés à des dieux romains soit dans les noms, soit dans les attributs.

V.c.ii. Le panthéon gallo-romain.

A l'origine, les dieux romains sont avant tout les dieux officiels des conquérants. A ce titre, la triade composée des trois divinités du temple du Capitole de Rome : Jupiter, Junon, Minerve, a son temple dans la colonie de Narbonne. Mais d'autres formes du culte de **Jupiter** sont spécifiques à la Gaule. Le dieu romain peut être assimilé à *Taranis*, dieu gaulois du tonnerre et de la roue. Dans les régions du Nord-Est, il est surtout honoré par des colonnes surmontées du dieu en cavalier terrassant un monstre. On le trouve encore trônant au sommet de piliers du type du « pilier des nautes » de Paris ou du monument d'Yzeures (Indre-et-Loire). Cette **réinterprétation du dieu romain** est aussi sensible pour **Mercure**, dont la Gaule a fourni plus de six cents représentations, la plus célèbre ayant disparu : une statue colossale de plus de 30 mètres au sommet du Puy-de-Dôme. En dehors des nombreuses statues classiques de ce dieu, d'autres documents présentent des caractères plus indigènes : on le trouve orné de torques gaulois¹⁶ (Isère), en tenue de chasseur (Vosges), en homme barbu vêtu du lourd manteau gaulois (Lezoux), avec plusieurs visages (Bordeaux), etc. Il devait recouvrir un grand dieu celte, peut-être *Smertrios*. En outre, Mercure reçoit des surnoms celtes : Mercure *Visucios*, le savant, à Bordeaux ; Mercure *Atesmerios* à Poitiers, etc. La dimension du culte de Mercure dépasse donc largement le contenu romain et en fait un dieu populaire dont la toponymie actuelle conserve encore la trace (Saint-Michel-Mont-Mercure en Vendée). La même évolution se constate pour **Apollon**, assimilé, à Grand (Vosges), à un dieu gaulois, *Grannus*, ou encore, à Alésia, à *Moritasgus* dans le sanctuaire d'*Apollon Moritasgus*, tandis qu'à Malain (Côte-d'Or) il est associé à la déesse *Sirona*. Il est inutile de multiplier les exemples pour démontrer la richesse de cette fusion entre les deux religions. Mais il faut aussi tenir compte des influences orientales.

V.c.iii. Les cultes orientaux et les débuts du christianisme.

L'ouverture de la Gaule au monde méditerranéen accélère les échanges entre ce pays et l'Orient. Par l'intermédiaire des marchands qui fréquentent les grandes places de commerce

¹⁶ **Torque.** Collier gaulois fermé ou ouvert ; dans ce dernier cas, les extrémités sont munies de tampons. Parure féminine, le torque fut aussi porté par les hommes et figure comme attribut des dieux gaulois.

comme Lyon ou des soldats qui ont servi en Orient et qui viennent en Gaule, les cultes orientaux pénètrent en terre occidentale en suivant les axes rhodanien et rhénan. Mais ce phénomène est loin d'être spécifique à la Gaule : il est le reflet de l'évolution générale du monde romain où les religions classiques ne sont plus satisfaisantes face aux problèmes du salut et de l'au-delà. Déjà bien romanisé, le culte de Cybèle et de son compagnon Attis est présent à Vienne et à Lyon. On y pratique des sacrifices de taureaux ou tauroboles, commémorés par des autels à Lyon, Lectoure, etc. Le culte de Mithra est surtout répandu dans les régions militaires, ce dieu iranien ayant un grand succès auprès des soldats : temple ou *Mithraeum* dans la région de Strasbourg et à Sarrebourg en Lorraine. Mais Mithra est aussi attesté dans la vallée de la Saône sur le site des Bolards (Nuits-Saint-Georges).

C'est dans ce contexte oriental que naît la première **communauté chrétienne** connue en Gaule, formée surtout d'Orientaux. Sous la pression populaire en 177, le gouverneur de la province de Lyonnaise fait exécuter des chrétiens à l'occasion des fêtes impériales, dans l'amphithéâtre : parmi ces martyrs se trouvent l'évêque Pothin et l'esclave Blandine. Cependant, la communauté chrétienne se maintient et le successeur de Pothin est le premier théologien de la Gaule, Irénée.

Dès la seconde moitié du 2^e siècle, des signes avant-coureurs d'une **crise** grave s'annoncent. Une épidémie de peste ravage l'Empire sous le règne de Marc Aurèle (161-180), qui voit aussi reprendre les menaces germaniques dans les régions rhénanes. Des troubles intérieurs remettent en cause la *pax Romana* avec la révolte de Maternus, qui se livre à des pillages en Gaule dans les années 180. Après la mort de l'empereur Commode en 192, la Gaule est le théâtre des compétitions pour le pouvoir. Albinus, installé à Lyon, est battu par Septime Sévère en 197 et Lyon est ravagée. Cependant, les plus graves problèmes apparaissent au cours du 3^e siècle.